



Charleroi, le 30 mai 2017

Chers parents, chers élèves,

Avec le retour du beau temps s'annoncent l'été et les vacances. Avant ceux-ci, afin que les examens se passent dans un cadre de travail favorable, il nous paraît indispensable de vous rappeler particulièrement le point du règlement « *Correction de la tenue et hygiène* » (V.2.a).

- Pour les garçons: jeans à trous, training, short, T-shirt sans manches, couvre-chef, bandana, boucle d'oreille, brillant ou piercing sont formellement interdits. Nous tolérerons cependant les bermudas classiques et de couleurs sobres si ceux-ci tombent en-dessous du genou, excepté, pour des raisons de sécurité, pour les élèves des sections électromécanique et électronique.
- Pour les demoiselles: jeans à trous, blouse et T-shirt décolletés ou sans manches ne sont pas autorisés ; les sous-vêtements ne doivent pas être visibles; les jupes doivent être de longueur décente (entre le genou et mi-mollet); pas de training, ni piercing, ni foulard sur les cheveux. Le maquillage doit être discret et les cheveux de couleur naturelle.

Les élèves en tenue incorrecte seront renvoyés chez eux pour se changer, voire consignés sur le temps de midi ou le soir, sans préavis.

Nous vous remercions pour votre compréhension et vous prions d'agréer, chers parents, chers élèves, l'expression de nos sentiments distingués.

Didier Lorge  
Directeur